



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2024**

N° 2024 0078

L'An Deux mille vingt-quatre, le 4 septembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 2 août 2024, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Olivier CHENU, Gérard RUFFIER LANCHE, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD

Absents excusés : Denis TATOUD (pouvoir donné à Robert LEVY), Lucas PENASA

Nombre en Membres :	15
En exercice :	14
Suffrages exprimés :	13
Votes pour :	13
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Modification des tarifs du tennis

Il est rappelé que deux terrains de tennis sont en service sur la commune, à destination des résidents et des vacanciers.

Il convient de modifier les tarifs pour la location et pour les abonnements annuels.

Il est proposé la nouvelle grille tarifaire suivante :

	Tarif 2024/2025	Tarif licenciés	Tarif 2023/2024	% augmentation
Abonnement annuel adulte avec licence 33 € incluse (+ 18 ans)	74 €	35 €	70 €	5,71%
Abonnement annuel jeune avec licence 23 € incluse (7 à 17 ans)	41 €	18 €	37 €	10,81%
Abonnement annuel couples avec licence 33 € incluse	140 €	74 €	130 €	7,69%
Abonnement annuel enfant moins de 7 ans avec licence 13 € incluse	19 €	6 €	15 €	26,67%
Abonnement 3 mois avec licence découverte 4€ incluse (tout âge). 1 seule licence par an	35 €	31 €	32 €	9,38%
Location 1h	10 €		9 €	11,11%

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- VALIDE la nouvelle grille tarifaire telle que présentée ci-dessus ;
- PRECISE que les tarifs pour les abonnements seront valables à compter de la présente délibération.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
René RUFFIER LANCHE

